

*Projet de dérivation Garrison***LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

MOTION D'APPROBATION DU PROJET D'ENTRETIENS  
TRUDEAU-CARTER AU SUJET DU PROJET DE DÉRIVATION  
GARRISON—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je demande à présenter une motion aux termes de l'article 43 du Règlement; elle devrait à mon avis recueillir l'approbation de tous les partis à la Chambre. Je propose donc, appuyé par le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) la motion suivante:

La Chambre a appris avec plaisir que le premier ministre s'entretiendra avec le président Carter, lors de son prochain voyage à Washington, du projet de dérivation de Garrison au Dakota du Nord; en outre, la Chambre approuve à l'unanimité que le premier ministre demande, comme il l'a dit, que les travaux du réservoir de Lonetree soient différés jusqu'à ce que soit terminé l'examen de tout le projet qui suscite des craintes dans notre pays au sujet de ses répercussions sur les eaux canadiennes, notamment au Manitoba et en Saskatchewan, examen qu'effectue actuellement la Commission mixte internationale.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Aux termes de l'article 43 du Règlement, il faut le consentement unanime de la Chambre pour présenter une telle motion. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, qui a dit non?

**M. Guay (Saint-Boniface):** Nous sommes d'accord.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai cru comprendre qu'on était d'accord.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je suis prêt à reposer la question. Conformément à l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**M. Dean Whiteway (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, je suis certain que tous les députés de la Chambre, tous les Canadiens en général et les Manitobains en particulier, ont été heureux d'apprendre qu'un télégramme avait été envoyé au chef libéral du Manitoba, un député non-élu, annonçant que le détournement de la rivière Garrison serait au programme des discussions. Monsieur l'Orateur, je trouve étrange que le premier ministre (M. Trudeau) ait décidé de ne pas annoncer cette mesure à la Chambre; en outre, lorsque mon collègue, le député de Lisgar (M. Murta), le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie) et moi-même lui avons posé des questions directes, il a refusé de répondre.

**Des voix:** Règlement.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Il peut y avoir débat sur cette motion. Consultez le Règlement.

**M. Whiteway:** Donner une réponse si importante à l'extérieur de la Chambre, monsieur, constitue une atteinte aux droits du Parlement.

[M. Fairweather.]

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Joseph-Philippe Guay (ministre sans portefeuille):** Monsieur l'Orateur, . . .

**M. Fairweather:** Chaque mot nous coûte \$5,000.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur, permettez-moi de signaler que le premier ministre a déjà donné une réponse à la Chambre à ce sujet. Malheureusement, le député de Selkirk (M. Whiteway) était absent. J'ai mentionné la chose au premier ministre plusieurs fois.

**Des voix:** Bravo!

**M. Horner:** Maintenant nous savons ce que vous avez fait, Joe.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Le premier ministre m'a assuré qu'il souleverait la question avec le président Carter. C'est pourquoi nous étions aujourd'hui entièrement d'accord avec le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Nous n'aurions pas d'objection à la présentation de la motion car il est déjà entendu que le premier ministre fera exactement ce qu'elle propose.

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'entendre le député de Saint-Boniface (M. Guay), le ministre sans portefeuille, ou «dépossédé», nous dire finalement quel est son rôle. Je m'inquiète cependant d'une chose. Pourquoi a-t-on imposé un fardeau aux contribuables canadiens pour permettre à l'honorable représentant de parler enfin au premier ministre? Il ne faut pas perdre de vue que, depuis que l'on a commencé à discuter de ce projet, c'est-à-dire depuis des années, les députés de Brandon-Souris (M. Dinsdale), de Selkirk (M. Whiteway), de Provencher (M. Epp) et de Lisgar (M. Murta) harcèlent le gouvernement de questions pour lui arracher la nouvelle qu'il a décidé de faire annoncer hors de la Chambre par une personne qui n'est pas député mais qui, comme par hasard, est membre du parti libéral. Le gouvernement n'a même pas eu la politesse d'envoyer une copie du télégramme de confirmation aux députés qui représentent des circonscriptions manitobaines. Je suis certain que le député de Saint-Boniface (M. Guay) n'a rien reçu non plus.

D'après les débats que j'ai pu suivre depuis que je suis à la Chambre ainsi que le compte rendu des débats qui ont eu lieu avant mon arrivée, je constate que le groupe interparlementaire canado-américain étudie la question à fond depuis des années; la réaction des membres du Congrès et des sénateurs américains est d'ailleurs relativement favorable. Notre gouvernement a feint d'ignorer ce projet, sauf qu'il se dérobait lorsqu'on le questionnait à ce sujet.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Si le premier ministre (M. Trudeau) a l'intention de parler avec le président des États-Unis de cette importante question qui à mon sens est devenue pour le moins agaçante puisqu'elle concerne une partie de l'environnement canadien, et comme il est encore temps de retarder les travaux, j'espère que les négociations donneront des résultats.